



CISST

Solution de branche Sécurité au travail et
protection de la santé dans les
établissements médico-sociaux

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

Adresses de contact:

Centre Patronal, Mottier Olivier, Route du Lac 2, 1094 Paudex VD, CP 1215, 1001 Lausanne

Rapport annuel 2017

1. Rapport de la présidence

L'année 2017 aura été marquée par bon nombre de progrès et de succès à mettre au bénéfice de la nouvelle pérennité de la solution de branche des EMS (SolBra). Ce rapport détaillé en trace les éléments principaux, tant au niveau de la professionnalisation de ses services, qu'au niveau financier ou qu'en terme de croissance.

En quelques chiffres clés, la gestion de la CISST 2017 se résume par :

- 848 heures de secrétariat
- 34% d'augmentation des affiliés
- 259 collaborateurs formés sur l'année
- 6819 lits affiliés au total

Ces résultats réjouissant démontrent que le choix de gestion qui a été déterminé le passage à une gestion de milice à un secrétariat professionnel était le bon. Je salue ici le soutien et la collaboration des membres de la Commission de la CISST qui, tout au long de cette année, ont participé sans compter et avec beaucoup d'engagement au développement de cette nouvelle aventure. J'adresse ma reconnaissance à Thomas Haller, pour l'engagement constant et conséquent dont il a fait preuve tout au long de ces dix dernières années et qui a décidé au 31 décembre 2017 de mettre un terme à sa collaboration avec la CISST.

Aujourd'hui, nous avons la chance de compter sur un outil de gestion exceptionnel, animé par des professionnels du Centre Patronal et qui ont relevé avec brio le défi de cette reprise administrative. Les motifs d'amélioration sont certes permanents et nous entendons aussi y répondre pour la crédibilité de nos services. A ce titre, notre Commission a clairement indiqué la révision nécessaire qu'il s'agira de mettre en place par rapport à l'outil d'analyse actuellement proposé par la CISST, dont l'utilisation, l'efficacité et les coûts de production doivent être fondamentalement révisés.

Un défi que toute l'équipe se réjouit de relever ces prochains mois.

Commission inter-cantonale de sécurité et protection de la santé au travail

Christine Ferrari



Présidente



2. Secrétariat

Dans l'optique de prolonger l'efficacité et les services à ses affiliés, la Commission inter-cantonale de sécurité et protection de la santé au travail (CISST) avait décidé en 2016 de confier son secrétariat administratif au Centre Patronal de Paudex.

Olivier Mottier, également secrétaire général de l'Association romande et tessinoise des directeurs/trices d'EMS (ARODEMS) a été ainsi nommé secrétaire général de la CISST. Avec ses collaboratrices, Mmes Noémie Michel et Myriam Vouilloz, ils assument désormais l'ensemble des tâches administratives et comptables de la CISST.

3. Administration

De larges réflexions ont été entreprises pour dynamiser la gestion opérationnelle de la SolBra, qui ont abouti à la mise en œuvre :

- d'une nouvelle convention de collaboration signée avec l'organe porteur de l'ARODEMS, qui détermine les responsabilités et les compétences de gestion autonomes de la CISST
- d'une révision dans les deux langues (fr/all) du manuel officiel de la SolBra arodem
- d'une révision des contrats d'affiliations, afin de renouveler les contrats existants pour une période de trois ans (2017-2019)
- d'une permanence téléphonique établie au service des affiliés suisse-romands ; les informations pour le territoire suisse-allemands restant dans les mains de T. Haller
- de la mise sur pied et de la coordination des cours et formations ad hoc à destination des affiliés
- de la réactualisation dans les deux langues (fr/all) du site internet de la SolBra, en collaboration avec l'expertise appréciée de M. Jacques Lambelet
- d'une nouvelle gestion des accès électroniques sur un espace « Membres » et l'outil i-Tool
- d'une coordination administrative des réunions et séances de coordination de la CISST

Adresses de contact:

Centre Patronal
CP 1215, 1001 Lausanne
Route du Lac 2 - 1094 Paudex VD

Olivier Mottier
Tél. 058 796 33 36
Fax 058 796 33 52
cisst@centrepatronal.ch

4. Structure et gouvernance

4.1 Structure

Durant l'année 2017, la CISST a tenu :

- 3 sessions plénières (30.03/6.07 et 22.11)
- 6 séances de coordination de présidence

Commission CISST :

Co-Présidente : Christine Ferrari (VD) - Membre de l'ARODEMS
Co-Président : Thomas Haller (LU, BE) - représentant les affiliés suisse-allemands

Membres : Marc Clary (GE) - Membre de l'ARODEMS, représentant des employeurs
Thierry Lambelet, Responsable régional SYNA.
Dominique Pavid (VD) - Formateur MSST, représentant des employés
Laurent Pedroli (VD) - Formateur MSST, représentant des employés
Serge Pernet (VS) - Membre de l'ARODEMS, représentant des employeurs
Marc Staehli (NE/JU) - Formateur MSST, représentant des employés

Secrétaire général : Olivier Mottier

Au 31.12.2017, tenant compte de leurs termes d'activités professionnelles respectifs, MM. Marc Staehli et Thomas Haller ont présenté leur démission.

Pool d'expertise MSST :

Tom von Egmond – Chargé de sécurité, SimaNET (BE)
Mickaël Courio – Ingénieur de sécurité, BDS Safety Management AG (AG)
Andreas Merz - Ingénieur de sécurité, BDS Safety Management AG (AG)
Dr. Rolf Abderhalden – Médecin du travail (BE)
Dresse Denise Steiner – Médecin du travail (FR)

Collaboration et partenariat externes :

Jacques Lambelet – webmaster et chargé de cours pour le i-Tool
Tom von Egmond – SimaNET, chargé de cours pour les affiliés suisse-allemands

4.2 Gouvernance

4.2.1 Le fonctionnement de la CISST et son organigramme ont fait l'objet d'une nouvelle convention avec l'organisme porteur ARODEMS. La gestion et la direction de la solution de branche incombe désormais à la CISST, en charge de la nomination de ses membres et dont la composition est ratifiée par le comité de l'ARODEMS. L'ARODEMS s'engage de son côté à soutenir et promouvoir la solution de branche auprès de ses membres.



Le développement et le cadre des activités de gestion de la solution de branche doivent être garantis par un financement propre à la CISST. Les sources de revenus sont principalement assurées par les finances d'affiliation, les cotisations annuelles, la distribution des supports didactiques et l'organisation des cours de formation.

La convention pourra être renouvelée tacitement par la re-certification par la CFST de la SolBra.

- 4.2.2 Tenant compte de l'absence de règles en matière de gestion financière, la CISST a validé le 6 juillet 2017 un Règlement financier, afin de clarifier, entre autres, les règles et dispositions liés aux responsabilités des membres, à la fixation d'un cadre budgétaire et son contrôle, des droits de signatures et des procédures financières.
- 4.2.3 Dans une deuxième étape, la Commission a également souhaité se doter d'un Règlement interne, avec pour objectifs de clarifier ses compétences et de bonnes pratiques de gouvernance. Un principe de récusation lors d'interférence directe entre des intérêts personnels, susceptibles d'influencer toute décision et l'intérêt général sera intégré à ce nouveau Règlement.
- 4.2.4 Afin d'améliorer le positionnement de la SolBra, la CISST a conduit une première analyse de son marché et les possibles synergies de développement.

Elle a notamment adopté pour le deuxième semestre 2017 les axes d'activités prioritaires suivants :

- analyse des besoins et les attentes des clients en matière de planification et de gestion des risques
- adjonction et renforcement des compétences et délégations de la CISST
- mesures d'assainissement financières pour 2017- 2020

5. Finances

Au 01.01.2017, le Centre patronal a repris la gestion générale des comptes de la CISST.

5.1 Procuration ARODEMS/CISST

Etant entendu que la CISST représente la communauté des établissements affiliés à la SolBra à l'égard des autorités et de tout tiers, l'ARODEMS a donné procuration à Christine Ferrari, et Thomas Haller pour engager financièrement, par leurs deux signatures collectives, la solution de branche arodems. Cette procuration est valable pour toute négociation, établissement de contrat, planification financière, facturation et pour la gestion des comptes bancaires dédiés. Sur base de la procuration ARODEMS/CISST, le Centre Patronal a procédé à la clôture des comptes Raiffeisen et l'ouverture d'un compte Post-finance.

5.2 Clôture des comptes 2016

Le Centre patronal a procédé à la clôture au 31.12.2016 et au bilan d'ouverture au 01.01.2017.

Avec l'intégration effective et comptable de toute les transitoires liés à 2016, les comptes ont mis en évidence une perte de CHF 52'462.30. Des montants significatifs dédiés aux honoraires externes et débours, liés entre autres à la re-certification, ont conduit à ce résultat négatif. Alors que les liquidités de la CISST s'élevaient à plus de CHF 87'000.- en 2013, le capital de la CISST s'élevait au 01.01.2017 à CHF 20'677.45

5.3 Plan comptable et budget

En mars 2017, le nouveau plan comptable et le budget 2017 ont été approuvés par la CISST.

5.4 Tarifs 2017 – 2019

En regard de la disparité d'application des tarifs existants entre les établissements, la rentabilité de la SolBra et la comparaison tarifaire entre les branches existantes, la CISST a procédé à une révision de ces tarifs 2017-2019.

Principales nouveautés:

- l'introduction d'une taxe de CHF 8.- / lit, en parallèle à la cotisation annuelle existante
- une harmonisation d'application pour les multi-sites

Afin de valider contractuellement ces modifications, chaque établissement a reçu pour approbation le nouveau contrat, valide pour la période du 01.01.2017 au 31.12.2019. En respect des contrats existants, chaque établissement avait le droit de ne pas souscrire à ces nouveaux tarifs et de résilier leur affiliation à la CISST au 31.12.2017.



5.5 Situation de crise

Dès juillet 2017, et ce malgré des efforts conséquents sur la promotion de la SolBra avec une augmentation significative des affiliés en 2017 et des revenus supérieurs au budget prévu, la CISST a dû faire face à des difficultés financières. Le cumul de charges des honoraires et débours externes pour plus de CHF 60'000.- a obligé la CISST à prendre des mesures de corrections conséquentes. Des décisions qui ont conduit à la résiliation du contrat de collaboration avec l'entreprise SimaNET au 31.12.2017 pour juin 2020 (délai contractuel de la re-certification) et la démission avec effet au 31.12.2017 de M. T. Haller.

5.6 Comptes 2017

Au niveau du compte de résultat :

- les produits d'exploitation s'élèvent à CHF 129'890.-, soit plus de 40% supérieur au budget (CHF 90'000.-). Cette augmentation met en évidence une croissance de plus de 34% des affiliations
- les charges excèdent de plus de 66% le budget prévisionnel et s'élèvent finalement à CHF 124'392.60, après une négociation des honoraires effectifs du co-président
- malgré l'investissement effectif du secrétariat significativement supérieur aux dispositions contractuelles, les honoraires du Centre Patronal ont respecté l'enveloppe budgétaire
- la provision pour la re-certification, prévue à hauteur de CHF 10'000.-, a été réduite de moitié
- le résultat d'exercice se monte à CHF 2'403.90

Au niveau du bilan au 31.12.2017 :

- la liste des débiteurs indique le montant de CHF 27'176.- . Au 28.03.2018, le solde indiquait néanmoins une nette réduction (CHF 2'886.-)
- les disponibilités de trésorerie s'élèvent à CHF 64'760.40
- le capital de la CISST passe de CHF 20'677.45 à CHF 23'081.35

Ces comptes démontrent désormais la volonté de la CISST d'inscrire sa gestion dans un cadre professionnel qui permettra d'assurer la rationalisation de sa gestion administrative, la prise en compte de critère d'efficience pour chaque coût et l'orientation de futurs investissements spécifiquement dédiés au développement et services aux affiliés.

CISST

Bilan au 31 décembre

ACTIF	2017 CHF	2016 CHF
Actifs circulants	91 936.40	56 232.95
<i>Trésorerie</i>	64 760.40	17 792.95
- Postfinance	64 760.40	
<i>Raiffeisen "agents Sécurité"</i>		17 792.95
<i>Créances résultant de la vente de prestation.</i>	27 176.00	38 440.00
Débiteurs	27 176.00	38 440.00
Total de l'actif	91 936.40	56 232.95
PASSIF	2017	2016
Capitaux étrangers à court terme	68 855.05	35 555.50
<i>Dettes résultant de la vente de prestations de service</i>	41 152.05	35 555.50
Créanciers	37 804.05	35 555.50
C/C ARODEMS	3 348.00	
<i>Passifs de régularisation</i>	27 703.00	-
Passifs transitoires	22 703.00	
Provision re-certification	5 000.00	
Capitaux propres	23 081.35	20 677.45
Capital :		
- bénéfice reporté	20 677.45	
- résultat de l'exercice	2 403.90	
- état à la fin de la période	23 081.35	20 677.45
Total du passif	91 936.40	56 232.95



CISST

Compte de résultat

Produits	2017 CHF	Budget 2017	2016 CHF
<i>Produits d'exploitation</i>	129 890.00	90 000.00	-
cotisations affiliés romands	64 480.00	55 000.00	-
cotisations affiliés suisse alémaniques	10 800.00	9 500.00	-
finances d'entrée	11 200.00	6 000.00	-
cotisation 2016	1 050.00	-	-
Ventes matériel MSST	7 100.00	4 500.00	-
Ventes diverses	-	-	-
Produits formation	35 260.00	15 000.00	-
Total des produits	129 890.00	90 000.00	-
Charges			
<i>Charges d'exploitation</i>	-124 392.60	-75 000.00	-
<i>Frais administratifs et rémunérations</i>	-99 692.45	-45 500.00	-
Honoraires du Centre Patronal	-27 000.00	-27 000.00	-
Honoraires développement/SIMANET	-30 981.80	-3 000.00	-
Honoraires Consulting	-	-2 000.00	-
Indemnités séances	-2 889.15	-	-
Indemnités Président	-17 619.70	-	-
Frais de séances	-965.40	-400.00	-
Redevance ARODEMS	-1 500.00	-	-
Ports, téléphones, copies, mat. bureau, etc. ...	-4 035.80	-4 100.00	-
Site Internet/honoraires informatiques	-	-	-
Entretien - hébergement site internet	-4 215.00	-2 000.00	-
Frais de port	-	-3 000.00	-
Traduction	-2 960.75	-2 000.00	-
Communication	-565.50	-	-
Imprimés	-	-500.00	-
Promotion SolBra (classeurs)	-5 668.80	-	-
Frais de révision des comptes et conseils divers	-	-1 000.00	-
Perte sur débiteurs	-	-	-
Divers	-1 290.75	-500.00	-
Frais formation	-24 700.15	-29 500.00	-
Total des charges	-124 392.60	-75 000.00	-
Résultat d'exploitation	5 497.40	15 000.00	-
Produits exceptionnels/prélèvement fonds	2 131.00	-	-
Charges exceptionnelles/provision	-5 000.00	-10 000.00	-
<i>Produits financiers</i>	4.10	-	-
Intérêts	4.10	-	-
<i>Charges financières</i>	-228.60	-	-
Taxes du compte postal et frais bancaires	-228.60	-	-
Résultat de l'exercice	2 403.90	5 000.00	-

6. Formation

Les plans de formation en suisse romande et suisse-allemande ont permis l'organisation record de 16 cours au total sur l'année, et la formation de plus 300 collaborateurs.

A cet égard, il faut souligner l'engagement apprécié et conséquent de MM. Dominique Pavid, et Laurent Pedroli, formateurs MSST, Tom von Egmond, ingénieur MSST et Jacques Lambelet, formateur i-Tool.

Afin de prolonger les services de la SolBra auprès des affiliés, la formation s'est également développée au sein même des établissements qui le souhaitaient, avec des formations modulaires intramuros.

En sus, deux journées d'échanges ont été organisées avec succès en 2017 :

- la première le 22 mai au Centre Patronal, avec la participation de plus de 50 inscrits. Préoccupés par l'augmentation croissante des absences non planifiées et par la réalité qu'engendrent ces coûts, les directions et leurs responsables sécurité étaient conviés à une rencontre thématique sur la prévention des risques psychosociaux. M. Vincent Blanc, Directeur général de ISMAT Consulting, a présenté les enjeux, indicateurs et recommandations à mettre en place en la matière
- la deuxième le 2017 à Schönbühl, avec la participation de 22 inscrits et une thématique développée par l'entreprise de sécurité et d'organisation de Routil AG.

S'agissant des risques « grossesse, maternité et allaitement » et tenant compte d'une exigence de formation adéquate des cadres responsables des EMS, la CISST, en étroite collaboration avec la direction d'un établissement, a bénéficié d'une synthèse standard qu'elle entendra mutualiser dès 2018 à l'attention de tous ses affiliés. Cette thématique fera l'objet d'une présentation phare lors de la journée romande d'échanges des COSE.



RAPPORT FORMATION 2017

COURS 2017 EN SUISSE ROMANDE

Dates	PERCO	Compl COSE	COSE	iTool	itool Intra Muros	PERCO Intra	Premiers secours	Journée échanges
22.06.2017	14							
22.06.2017		11						
27.04.2017			12					
26.04.2017				7				
18.05.2017						11		
22.05.2017								53
06.07.2017				7				
29.08.2017								
20.09.2017				12				
22.09.2017					7			
28.09.2017			13					
03.10.2017						8		
09.10.2017						4		
17.10.2017								
15.11.2018				29				
11.12.2017			18					
12.12.2017		9						
31.12.2017								
29.11.2017							6	
Total 2017	14	20	43	55	7	23	6	53

RECAPITULATION SUISSE ROMANDE

PERCO	14
Compl COSE	20
COSE	43
iTool	55
iTool Intra muros	7
PERCO intra muros	23
Premiers secours	6
Journée échanges	53
TOTAL 2017	221

COURS 2017 SUISSE ALLEMANDE

Dates	COSE	iTool	Journée échanges
07.06.2017			28
13.09.2017	5		
14.09.2017		5	
TOTAL 2017	5	5	

RECAPITULATION SUISSE ALLEMANDE

COSE	5
iTool	5
Journée échange	28
Total 2017	38

7. Pool MSST

Pour des raisons budgétaires invoquées au point 5.5, la CISST a souhaité réduire les activités de ce pool. En date du 26.10.2017, la Commission a toutefois accueilli le Dr. Rolf Abderhalden en tant que représentant du pool MSST.

L'occasion de présenter les derniers développements de la SolBra, une vue d'ensemble des services mis sur pied depuis le 01.01.2017, le nouveau concept de formation et les projets de réflexions stratégiques.

Le Dr. Abderhalden a félicité la commission pour son travail conséquent, en confirmant la lourdeur de plus en plus conséquente du travail en milieu socio-sanitaire et la nécessité de sensibiliser les établissements à une analyse des risques professionnelle.

8. Outil Internet 2016

Le site internet a été actualisé et comprend dorénavant:

- les fiches d'identité des établissements et leurs données de contact
- les informations relatives à l'organisation des cours avec les formulaires en ligne
- un accès protégé sur un espace membre, personnalisé par un code d'accès

L'outil i-Tool a fait l'objet de quelques améliorations techniques. Le développement futur de cet outil et sa réelle adéquation avec les besoins des affiliés feront l'objet d'une étude en 2018. En regard des exigences liées à l'analyse des risques d'un établissement, l'outil devrait en effet répondre avec plus d'efficacité aux réalités concrètes et interdisciplinaires de nos institutions.

9. Audits MSST 2017

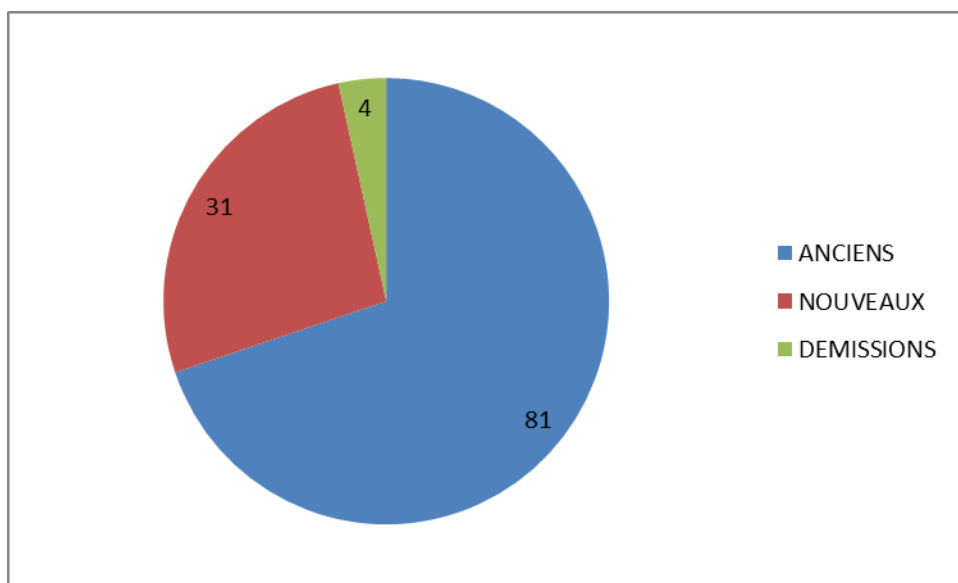
L'audit de contrôle de la CISST a été conduit dans 7 établissements membres, dont les conformités ont toutes été confirmées.



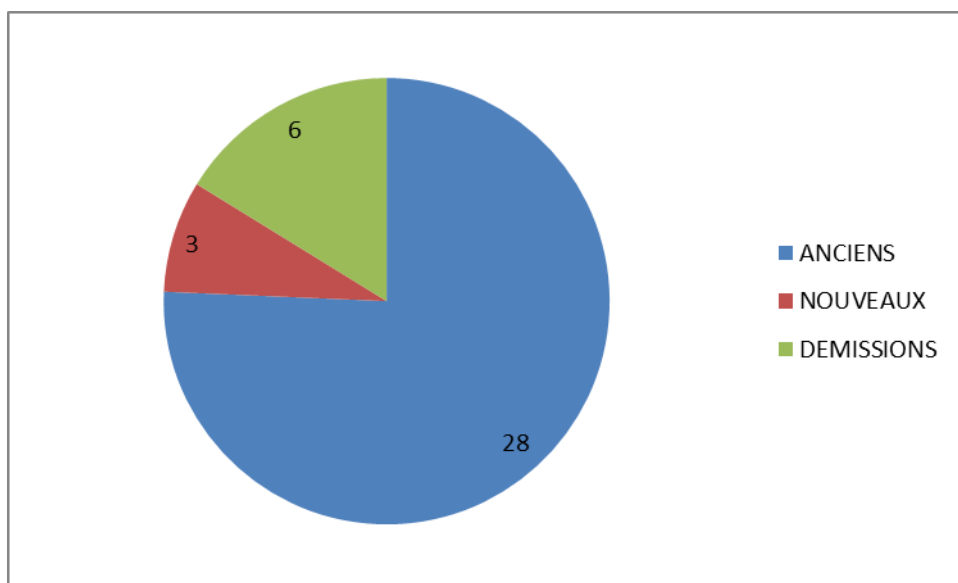
10. Croissance et développement

En termes de croissance 2017, l'augmentation du nombre d'affiliés atteint 34%.

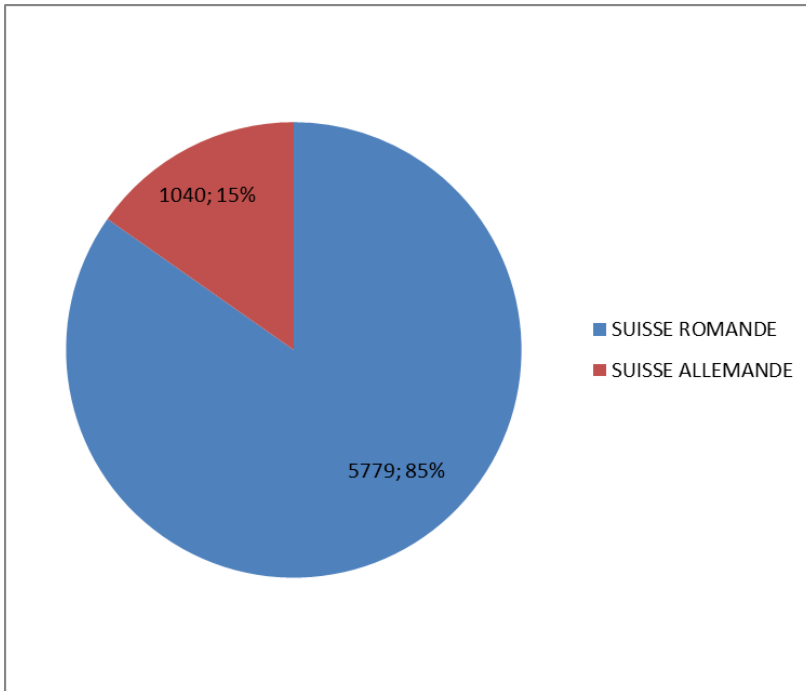
Sur le plan des acquisitions romandes en 2017, il faut noter 31 nouveaux établissements affiliés et 4 démissions. Le nombre total des affiliés romands atteint 112 établissements.



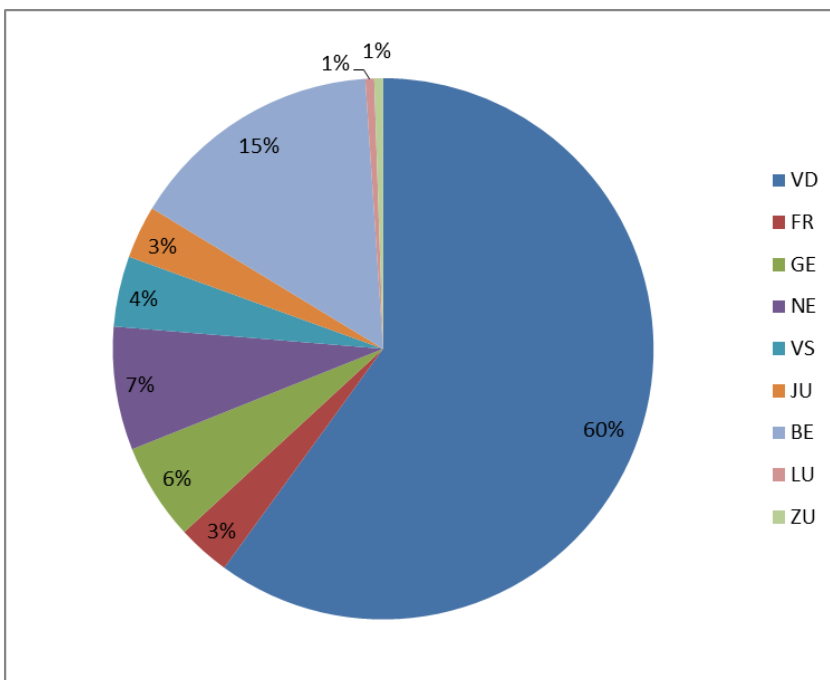
Sur le plan suisse-allemand, il faut par contre remarquer 6 démissions confirmées et l'intégration de 3 nouveaux établissements. Le nombre total des affiliés suisse-allemands atteint 31 établissements.



Au total, la CISST compte désormais 143 établissements au total, qui représentent 6819 lits. En pourcentage, cela représente 5779 lits en Romandie et 1040 lits en suisse-allemande.



La représentation cantonale de nos établissements affiliés est caractérisée par une répartition majoritaire dans les cantons de VD ET BE, ainsi que dans une plus petite mesure dans les cantons de NE et GE.





Adresse de contact :
Centre Patronal
CP 1215, 1001 Lausanne
Route du Lac 2 - 1094 Paudex VD

Secrétariat :
Tél. 058 796 33 36
Fax 058 796 33 52
cisst@centrepatronal.ch